



Fonction Publique en Marche... arrière toute !!!

Le jeudi 1^{er} février 2018 le premier ministre, à l'occasion du premier comité interministériel de la transformation publique, a annoncé le lancement d'une grande concertation avec les agents publics pour rénover leur cadre statutaire. Cette démarche s'inscrit dans le programme de transformation « **Action Publique 2022** ».

Avant même de présenter aux organisations syndicales représentatives le bilan des réformes engagées dans la Fonction Publique, le premier ministre lance dans le cadre d'un « **nouveau contrat social avec les agents publics** » quatre chantiers qui seront ouverts à la discussion dans les prochaines semaines.

Le premier aurait pour objet l'amélioration du dialogue social dans le secteur public par sa simplification et sa déconcentration. En fait, le gouvernement veut contourner les organisations syndicales siégeant dans les instances représentatives nationales afin de se donner plus de marge de manœuvre pour mettre en place ses réformes contre le statut.

Le deuxième portera sur individualisation des rémunérations. Avec ce chantier le gouvernement MACRON/PHILIPPE affirme sa volonté de s'attaquer directement à la grille indiciaire et à la fonction publique de carrière au profit d'une vision libérale de la rémunération et des parcours professionnels. Remettant ainsi en cause les principes fondateurs de la fonction publique.

L'élargissement du recours au contrat sera le troisième chantier. Fini le recrutement de fonctionnaires sur des emplois permanents. Le duo MACRON/PHILIPPE, tous les deux hauts fonctionnaires, inventent le « **contrat statutaire** » nouvel oxymore politique pour désigner les fonctionnaires recrutés sous contrat - une politique d'emploi public axée sur la précarisation des personnels.

Le dernier prévoit un accompagnement renforcé pendant la carrière. Au gré d'un "véritable" effort de formation des agents, le chef du gouvernement prépare l'accompagnement des restructurations et des suppressions d'emplois, notamment, par les reconversions sous forme de mobilité au sein de la fonction publique ou vers le secteur privé.

Obsédés, comme leurs prédécesseurs par la maîtrise du budget, la baisse de la dépense le Premier ministre et le Président de la République cherchent à instaurer une Fonction Publique à moindre coût. Ce serait le moyen pour un employeur public de se donner plus de souplesse dans les recrutements et à la gestion des effectifs.

Cerise sur le gâteau :

De son côté, le ministre de l'action et des comptes publics Gérard Darmanin, a annoncé qu'un **plan de départs volontaires** serait discuté avec les organisations syndicales.

Cette mesure n'est pas nouvelle. Déjà en 2008 le gouvernement de Sarkozy avait mis en place une indemnité de départ volontaire qui n'avait pas rencontré le succès attendu. L'intention du gouvernement actuel est très claire : mettre en place un dispositif RH participant à la suppression de 120000 postes annoncée par le candidat MACRON, sur la durée du quinquennat.

Pour FO, après le report des mesures PPCR, le gel du point d'indice, l'augmentation de la CSG, la réduction des taux de promotions et la réinstauration du jour de carence, ces nouvelles annonces sont une attaque violente et inacceptable contre les fonctionnaires.

Paris, le 2 février 2018